

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 25 JUIN 2019**

L'an deux mil dix-neuf,

Le mardi 25 juin 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL 23/2019

Objet : Création d'une commission de réflexion sur la prime d'intéressement à la performance collective des services

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- Mme DARMON (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

Absents excusés :

M. ADRAS (titulaire - CPS) ; M. BERNARD (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ; M. BOYER (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; - M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ; M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire - CPS) ; M. SFERRAZZA (titulaire - CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Marie-Claude FARGEOT est désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCATION

Le 18/06/2019

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 24
VOTANTS : 24

Délibération DL23/2019
Création d'une commission de réflexion sur la prime d'intéressement à la performance collective des services

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5111-7 et L5211-41-3,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 20,

Vu la loi n° 84-53 du 16 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses article 88 et 111,

Vu le décret 2012-625 du 3 mai 2012

Vu la note de présentation,

Considérant qu'il est nécessaire d'engager une réflexion sur la mise en place d'une prime permettant de valoriser la performance des services et la qualité du service rendu,

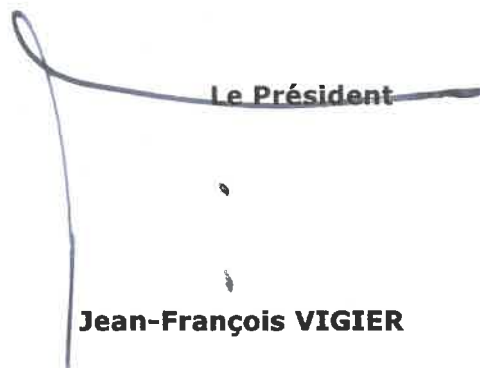
Considérant l'intérêt de constituer une commission de réflexion sur les modalités de l'attribution de cette prime,

Considérant les candidatures de Messieurs Igor TRICKOVSKI et Franck BERNARD en tant que vice-présidents pour siéger dans cette commission,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'institution d'une commission de réflexion sur la mise en place d'une prime d'intéressement à la performance collective des services,
- **Dit** que les personnes amenées à siéger dans cette commission sont :
 - Le Président du SIOM : Monsieur Jean-François VIGIER
 - Le 3ème Vice-Président : Monsieur Igor TRICKOVSKI
 - Le 7ème Vice-Président : Monsieur Franck BERNARD
 - La Directrice Générale des Services
 - La Responsable du Pôle Technique
 - La Responsable des Ressources Humaines

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme


Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le : **28 JUIN 2019**

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABCEUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL23_2019
Date de la décision:	2019-06-25 00:00:00+02
Objet:	Création d'une commission de réflexion relative à la prime d'intéressement à la performance collective des services
Classification matières/sous-matières:	4.5
Identifiant unique:	091-200062321-20190625-DL23_2019-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20190625-DL23_2019-DE-1-1_0.xml	text/xml	1063
<i>nom original:</i>		
DL 23.pdf	application/pdf	126391
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20190625-DL23_2019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	126391
<i>nom original:</i>		
Note présentation DL 23.pdf	application/pdf	58002
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20190625-DL23_2019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	58002

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	28 juin 2019 à 11h42min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 juin 2019 à 11h45min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	28 juin 2019 à 11h45min14s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	28 juin 2019 à 11h50min12s	Recu par le MIAT le 2019-06-28